

	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES
AXE 1 :						
Renforcer l'attractivité du territoire dans un contexte concurrentiel par une économie locale dynamique et qualitative						
1.1 : Développer l'offre de formation sur le territoire et améliorer les conditions de vie étudiant par des parcours de formation accessibles et adaptés aux métiers de demain						
Le territoire regroupe l'essentiel de l'offre de formation du département. C'est une offre diversifiée et complémentaire entre les deux agglomérations qui accueillent de nombreux étudiants même si elles souffrent de la concurrence des grandes agglomérations proches (Limoges, Bordeaux, Toulouse). Il s'agit néanmoins d'une offre de proximité, accessible et de qualité pour laquelle il convient de renforcer l'attractivité et la continuité des parcours en adéquation avec les besoins des entreprises et du territoire.						
Projets structurants						
1	<u>Campus universitaire : Restaurant Inter entreprise et universitaire</u>	Tulle Agglo	1 400 000 €	Maxi: 40%	Intervention dans le cadre du SA 40206 Infrastructures locales	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2	<u>Campus universitaire de Brive : constructions d'un bâtiment pour accueillir les instituts de formation paramédicale rattachés au centre hospitalier de Brive</u>	CABB	4 873 000 €	1 401 900 €	CP 17/11/2018	FORMATION
3	<u>Campus universitaire de Tulle : rénovation du bâtiment 419 pour accueillir les instituts de formation paramédicale rattachés au Centre Hospitalier de Tulle</u>	Tulle Agglo	4 500 000 €	900 000 €	CP 28/05/2018	FORMATION
4	<u>Etude pour la mise en place d'un Pôle d'excellence formation et d'emploi</u>	Tulle Agglo	100 000 €	Entre 7 000 € et 25 000 €	AAP "Soutien aux démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT)" ou Action stratégique locale (si étude à l'échelle du territoire de projet)	FORMATION/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Enseignement à distance PACES et autres (Brive) > Ecole de l'industrie du futur Nouvelle-Aquitaine (CABB/ Tulle Agglo) > Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (CABB/ Tulle Agglo)						FORMATION
1.2 : Soutenir et valoriser le maintien des commerces, des services et équipements, en centre bourg et centre ville, porteurs d'une économie locale accessible et de qualité, pour une économie de proximité dynamique et solidaire						
Le tissu économique est marqué par une forte présence de petites entreprises, un faible dynamisme de création d'entreprises et un moindre renouvellement sur le territoire. Les deux agglomérations mènent ainsi une politique volontariste de soutien à l'implantation d'activités et de services de proximité . Il en découle des enjeux importants de revitalisation de centres villes/ centres-bourgs, d'accès aux services, d'attractivité du territoire ainsi que de maintien et d'accueil de nouvelles populations.						
Projets structurants						
5	Création d'un multiservices	Commune de Chanac les Mines	357 000 €	60 000 €	Maxi 30% d'une dépense plafonnée à 200 000 €	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
6	Aménagement local commercial et logement (dernier commerce dans ancienne poste)	Commune de Dampniat	153 940 €	45 000€	Maxi 30% d'une dépense plafonnée à 150 000€ Logement (uniquement si logement social et taux d'intervention en fonction étiquette énergétique atteinte)	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ LOGEMENT
7	Réfection multiple rural (restaurant - épicerie - presse - logement)	Commune du Gros-Chastang	50 000 €		Logement (uniquement si logement social et taux d'intervention en fonction étiquette énergétique atteinte)	LOGEMENT
8	Restauration "Maison FAGE" pour création bibliothèque, salle de réunion et lieu intergénérationnel au rdc et logement au 1er étage	Commune de Lagarde Enval	750 000 €	Maxi : 20%	Bibliothèque (intervention si caractère intercommunal) Logement (uniquement si logement social et taux d'intervention en fonction étiquette énergétique atteinte)	CULTURE/ LOGEMENT
9	Salle Multiactivités	Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche	530 000 €		AAP "Photovoltaïque en autoconsommation"	ENERGIE
Projets en amorçage						
> Soutien à l'économie de proximité du territoire dans le cadre des opérations collectives de modernisation (CABB et Tulle Agglo) > Actions cœur de ville (Brive et Tulle) et Actions cœur de bourg (Tulle) > Aménagement du parc de la Salvénie et restauration du Château dans une démarche économique (commune de Laguenne) > Réhabilitation bâtiment en logement et local commercial (Commune de St-Bonnet l'Enfantier) > Réhabilitation de la maison de l'étang de Lachamp (bar, restaurant; Saint-Germain les Vergnes) > Création d'un multiple rural (Commune de Clergoux)						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ ECONOMIE LOGEMENT TOURISME MOBILITE PATRIMOINE

1.3 : S'appuyer de manière raisonnée sur son patrimoine naturel et développer une offre marchande diversifiée de qualité pour renforcer son potentiel touristique accueillant entre eau calme et eau vive						
Le territoire présente un potentiel touristique de pleine nature important avec de nombreux sites naturels attractifs à conforter et à développer. Ces sites sont propices à un tourisme vert et sportif autour notamment d'activités diversifiées et complémentaires d'eau calme et d'eau vive. Ils sont également des supports d'événements nationaux et internationaux contribuant à la renommée du territoire. Néanmoins la période touristique est de courte durée et la capacité d'hébergements marchands peu développée d'où une forte concurrence des sites avoisinants mieux dotés. Il convient d'améliorer de manière qualitative et diversifiée l'accueil et l'offre d'hébergement touristique pour exprimer pleinement ses ressources et sa spécificité territoriale.						
Projets structurants						
10	Pôle Sports Nature Causse Saillant : -Densification et diversification de l'offre d'activités à la base de la Lombardie (Saillant) -Réaménagement de la base du Lombardie (Saillant) -Structure animation itinérante (Saillant) -Aménagement d'un lieu unique de ressources (Causse)	CABB	250 000 €	Maxi : 20%	En fonction de l'éligibilité des projets d'activités	SPORT/ TOURISME
		CABB	75 000 €	15 000 €	Soit 20% d'une dépense éligible de 75 000 € (CP 16/11/2018)	SPORT/ TOURISME
		CABB	54 000 €	3 437 €	Soit 20% d'une dépense éligible de 17 188 € (CP 16/11/2018)	SPORT
		CABB	450 000 €	73 000 €	Soit 20% d'une dépense éligible de 369 500 € (CP 16/11/2018)	SPORT
11	Etude de faisabilité sur la requalification du village de vacances	Commune d'Ayen	20 955 €	10 477 €	Soit 50% (CP du 15/02/2019)	TOURISME
12	Extension et rénovation du VVF	Commune d'Ayen	2 730 919 €	Maxi : 300 000€		TOURISME
13	Modernisation camping municipal (bornes camping-car, sanitaires...)	Commune de Donzenac	265 000 €	53 000 €	Eligible si classement 3* minima après travaux	TOURISME
14	Acquisition téléski nautique lac de Bournazel	Station Sport Nature de Tulle	101 083 €	5 821 €	Soit 21,90% d'une dépense subventionnable de 26 583,42€ (ESS "aide à l'investissement" CP 08/10/2018)	ESS/ TOURISME
15	Parc touristique et de loisirs	Commune de Turenne	416 916 €	Maxi : 20%		TOURISME
16	Travaux de mise aux normes et réfection chauffage Voilco	Voilco Aster (Saint-Priest de Gimel)	170 000 €	Maxi : 20%	Ri "Tourisme social" sur la qualification des hébergements	TOURISME
17	Corners Touristiques	OTI Brive	100 000 €		AAP "Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques" (NOTT)	TOURISME
Projets en amorçage						
> Aménagement base de loisirs (commune de Clergoux) > Hébergements touristiques (communes d'Objat)						TOURISME
1.4 : Favoriser l'accessibilité du territoire et créer des conditions favorables à l'implantation d'entreprises et l'émergence de porteurs de projets économiques pour une attractivité et une position carrefour renforcées						
Ce territoire carrefour a de nombreuses interactions entre les deux agglomérations et avec les bassins de vie frontaliers. La dynamique économique a été fragilisée par les mutations et les effets de la crise. Il s'agit de donner des conditions d'implantation favorables et de soutenir le développement économique de qualité par des aménagements structurants, accessible et des outils fédérateurs et innovants.						
Projets structurants						
18	Espace des congrès	CABB	1 460 000 €	365 000 €	Soit 25% de 1 460 000 €	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
19	Apport de nouvelles solutions d'hébergements pour les entreprises "Hôtel initio Hors les murs"	Tulle Agglo	799 818 €	150 000 €	Un schéma d'attractivité économique territoriale devra être produit en amont de l'intervention régionale	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
20	Etude d'implantation commerciale	Commune d'Ussac	16 700 €	8 350 €	La politique économie territoriale peut ensuite venir accompagner la création des commerces qui seront implantées	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ ECONOMIE
21	Espace public numérique et médiation numérique sur Tulle Agglo "Les bains douches numériques"	Corrtech territoire numérique	149 300 €	44 000 €	AAP Tiers lieux	NUMERIQUE
Projets en amorçage						
> Espace de formation et de professionnalisation partagé en lien avec l'espace des congrès (Chambre des commerces et de l'industrie de la Corrèze) > Déplacement du tiers lieu "Le 400" sur un emplacement stratégique central à Brive > Briv'Accélère (CABB)						AAP TIERS LIEUX/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 2 : Favoriser la cohésion territoriale grâce à un territoire équilibré, inclusif et solidaire						
2.1 : Favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire pour une couverture territoriale des nouveaux besoins de santé						
Une disparité d'accès aux services notamment de santé est à noter. Il s'agit donc de développer l'offre de santé et faciliter son accessibilité pour les personnes les plus isolées . Le vieillissement de la population incite également de manière complémentaire à prendre en compte le vieillissement de la population et les besoins rencontrés par les personnes âgées pour promouvoir un territoire de solidarité intergénérationnelle .						
Projets structurants						
22	Maison santé -MSP-	Commune de Juillac	1 224 000 €	200 000 €	Avis favorable du Comité de sélection régionale des maisons de santé du 24/04/2018 avec une intervention régionale de 86 950 € - clause de revoyure si baisse de l'intervention des fonds européens	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Expérimentation d'une offre de santé dans le quartier prioritaire du Rivet (CABB) > Maison commune lien avec maison de l'autonomie (Sainte-Féréole)						LOGEMENT SILVER ECO SANTÉ POLITIQUE DE LA VILLE
2.2 : Améliorer le cadre de vie et le mieux vivre ensemble en développant l'attractivité et la mixité sociale des quartiers pour une cohésion sociale inclusive						
Le territoire, contrasté entre l'urbain et le rural nécessite la recherche de développement équilibré . Premier territoire de concentration démographique du département, il connaît une population fragilisée dans certains quartiers à forte densité. Ces zones très urbanisées nécessitent un accompagnement spécifique pour enrayer le risque de relégation et renforcer leur intégration au développement de la ville et du territoire de projet .						
23	ANRU : - Gaubre - Espace de vie sociale (réhabilitation de l'immeuble Latreille) - Rivet - Création d'un équipement public - Rivet - Aménagement d'espaces publics	Commune de Brive	500 000 €		FEDER 612 dans la limite de 1M€ (maxi: 20%) pour l'ensemble des projets	
			2 594 637 €			
			2 344 482 €			POLITIQUE DE LA VILLE/ EUROPE
24	ANRU - Rivet - Réhabilitation des logements	Brive'habitat	10 237 500 €		FEDER 2312	POLITIQUE DE LA VILLE TRANSITION ENERGETIQUE
Projets en amorçage						
> Régie de Quartier (CABB)						ESS/ POLITIQUE DE LA VILLE
2.3 : Faire du sport et de la culture, des facteurs d'attractivité, de développement économique et touristique pour une économie présentielle dynamique						
Les équipements culturels et sportives contribuent à l'ancrage et au bien vivre des populations locales en renforçant son appropriation et le sentiment d'appartenance. De plus ils participent à sa renommée et à son attractivité auprès d'une population extérieure par l'organisation notamment de grands événements sportifs et culturels. Ces équipements sont particulièrement pourvoyeurs d'économie présentielle .						
Projets structurants						
25	Activités culturelles et artistiques de la scène nationale EPCC L'Empreinte	"Les Treize Arches"/ "Les 7 Collines" (2018) EPCC "L'Empreinte"	2 612 440 € (2018)	Maxi : 300 000 €/ an	2018 : 300 000 € (CP 12/03/2018)	CULTURE
26	Cité de l'Accordéon et des patrimoines de Tulle	Commune de Tulle	7 366 400 €	Maxi : 20%	Maxi : 20% plafonnée à 1M€	CULTURE / PATRIMOINE
27	Tintignac construction d'un bâtiment muséal et création circuit d'interprétation (1ère + 2ème tranche)	Commune de Naves/ SEM	4 757 000 €	Maxi : 20% plafonnée à 1 M€	Equipements culturels + FEDER 511	CULTURE / PATRIMOINE/ TOURISME
28	Musée Labenche - Aménagement des réserves Cassan et du rez-de-chaussée	Commune de Brive	1 397 000 €	Maxi : 20%	Etude préalable réalisée Equipements culturels + FEDER 511	CULTURE/ PATRIMOINE
29	Travaux Musée Michelet	Commune de Brive	100 000 €	Maxi : 20%		CULTURE/ PATRIMOINE
30	Projet d'hébergement et d'accueil - résidence d'artistes	Commune de Chanteix	320 000 €	Maxi : 20% (hors mobilier)		CULTURE
31	Restructuration de la médiathèque de Malemort et création d'une médiathèque à Saint-Pantaléon de Larche	Commune de Malemort	154 000 €	Maxi : 20%	Intervention régionale uniquement si impact intercommunal	CULTURE
		Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche	300 000 €	Maxi : 20%		
32	Rénovation du centre d'excellence de formation du club Athlétique Brive Rugby	Club Athlétique Briviste Rugby	3 000 000 €	Participation globale d'environ 1M€ au bénéfice de ces 2 projets d'équipements sportifs		SPORT
33	Extension du dojo municipal	Commune de Brive	246 000 €		Aide au 1er club néo-aquitain "judo"	
34	Equipement sportif du lycée Bassaler et du territoire - construction d'une salle semi-spécialisée	Région Nouvelle Aquitaine	1 600 000 €	1 600 000 €	Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)	CONSTRUCTION IMMOBILIERE
Projets en amorçage						
> Aménagement ancienne habitation en lieu d'expo et de rencontre (Cornil) > Création d'un Pôle culturel - Etude maîtrise d'œuvre (Brive)						CULTURE/ PATRIMOINE SPORT

AXE 3 : Conforter un cadre de vie préservé durable en s'appuyant sur ses ressources spécifiques						
3.1 : Maintenir une agriculture dynamique en s'appuyant notamment sur l'agriculture biologique et le développement des circuits courts pour une ressource agricole diversifiée et valorisée						
Le territoire possède une agriculture de qualité mais il existe des besoins de développement de la transformation des productions agricoles et de la diversification commerciale. Il s'agit de valoriser et soutenir les filières courtes par le maillage du territoire en s'appuyant sur des infrastructures adaptées telles que les halles alimentaires à usage multiple. En effet, ces équipements répondent non seulement la nécessaire diffusion économique et touristique des productions locales, mais aussi à un besoin de cohésion sociale, d'animation et de convivialité participant à la revitalisation des centres bourgs.						
Projets structurants						
35	Atelier de transformation de produits agricoles	Tulle Agglo	1 707 911 €	Maxi : 200 000€		AGRICULTURE
36	Structurer la filière locale d'approvisionnement en produits agricoles de proximité à destination des professionnels du secteur alimentaire en Corrèze	Chambre d'Agriculture de la Corrèze (en partenariat avec Tulle Agglo et CABB)	178 221 €	49 700 €	AAP "Circuits alimentaires locaux" CP 16/11/2018 (soit 69,48% d'une dépense éligible de 71 531,10€ pour les 7 bassins de consommation du Département)	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
37	Travaux salle des congrès et halle et espace Herbert	Commune d'Objat	735 000 €	Maxi : 100 000 € (halle couverte)	FEDER 613	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
38	Sécurisation, dépollution ancien site industriel/aménagement entrée de bourg - Halle Couverte	Commune de St-Cernin de Larche	626 052 €	Maxi : 100 000 € (halle couverte)		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
39	1ère phase de reconversion de la Caserne Brune à Brive (aménagement du site)	Société Publique Locale de Brive et de son Agglomération (SPLBA)	9 778 772 €	1 389 000 €	CP du 30/06/2014 (contrat mixte de l'Agglomération du Bassin de Brive) Demande de prorogation en date du 17/09/2018 portant le délai de réalisation à 120 mois soit jusqu'au 30/06/2024	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorçage						
> Création d'un espace commercial (halle) et d'un espace culturel vie et métier d'autrefois "forge musée" (Orliac de Bar) > Halle couverte (Chabrignac) et aménagement de halles (Le Lonzac, Cornil)						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CULTURE/ PATRIMOINE
3.2 : Favoriser la transition énergétique et les modes de déplacements doux pour un développement du territoire respectueux et durable						
La transition écologique et énergétique est une préoccupation majeure pour promouvoir un développement respectueux et durable. Le développement des modes de chauffage biomasse, le recours aux énergies renouvelables, la valorisation des déchets en diversifiant les filières de recyclages sont des objectifs prioritaires pour garantir la qualité du cadre de vie en même temps qu'ils sont créateurs d'emplois et de richesses. Ils doivent être couplés avec le renforcement des modes déplacements doux en favorisant l'utilisation des transports en commun et l'alternative à la voiture .						
Projets structurants						
40	SEM Chaufferies Bois	Tulle Agglo	2 950 000 €		AAP "Chaleur renouvelable" Aide régionale calculée selon données économiques + FEDER 211	ENERGIE
41	Autoconsommation photovoltaïque de 3 sites eau potable / assainissement	CABB	749 500 €		AAP "Autoconsommation à électricité renouvelable"	ENERGIE
42	Bornes de recharge pour véhicule électrique	CABB	210 000 €	Maxi: 50%	Uniquement sur les bornes de recharge rapide et ultra-rapide avec stockage	ENERGIE
43	Economie d'énergie sur bâtiments: remplacement menuiserie et isolation et photovoltaïque	Commune de Cosnac	130 000 €		AAP Autoconsommation électricité renouvelable (étude préalable nécessaire)	ENERGIE
44	Rénovation énergétique des bâtiments	Commune d'Ussac	35 000 €		AAP "Chaleur renouvelable"	ENERGIE
Projets en amorçage						
> Biométhanisation (Brive) > Bornes de recharges pour véhicules électriques (Tulle Agglo) > Démarche globale mobilité (Tulle Agglo)						ENERGIE MOBILITE

3.3 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager et bâti existant afin de renforcer l'attractivité et l'appartenance au territoire pour une identité locale ressource et fédératrice						
De nombreux sites remarquables naturels ou architecturaux sont à noter. Cette qualité patrimoniale n'est pas suffisamment valorisée et nécessite d'être renforcée pour améliorer sa lisibilité, son identité. Il s'agit donc de restaurer et de valoriser le potentiel socio-économique et touristique du territoire pour en faire pleinement une ressource de développement et d'identité locale .						
Projets structurants						
45	Restauration de la collégiale St-Martin	Commune de Brive	465 000 €	36 750 €	15% maxi sur une opération globalisée de 245 000 € de dépenses éligibles	PATRIMOINE
46	Restauration "La collégiale"	Commune de Turenne	2 385 597 €	180 000 € sur 3 ans	15% maxi sur des travaux plafonnés à 400 000 €/ an	PATRIMOINE
47	Restauration du clocher Eglise classée	Commune de Donzenac	1 350 074 €	180000 € sur 3 ans (60 000€ CP 09/07/2018)	15% maxi des travaux plafonnés à 400 000 €/ an	PATRIMOINE
48	Valorisation du castel espace muséographique + jardin	Commune de Gimel-les-Cascades	865 000 €	15% (étude et travaux), 20% (scénographie)	15% maxi sur étude et travaux (Patrimoine) FEADER 765 20% maxi sur la scénographie - dépenses plafonnées à 50 000€ (Tourisme)	PATRIMOINE/ TOURISME
49	Restauration de l'église de la chapelle des Pénitents et de la Porte Margot	Commune de Corrèze	1 499 000 €	Maxi : 25%	Hors mise aux normes	PATRIMOINE
50	Travaux de l'église d'Yssandon	Commune d'Yssandon	1 044 500 €	156 675 € sur 3 ans	15% maxi des travaux plafonnés à 400 000€/ an	PATRIMOINE
51	Restauration d'édifices protégés (toiture de l'église d'Estivals, tour de Montemart à Malemort, églises de Naves, Seilhac et Vignols)	Commune d'Estivals Commune de Malemort Commune de Naves Commune de Seilhac Commune de Vignols	865 683 €	Maxi : 25%		PATRIMOINE
Axe 4 : Mettre en place une gouvernance ouverte de projet à l'échelle du territoire de contractualisation						
4.1 : Développer les habitudes de travail et la complémentarité entre les deux agglomérations, moteurs du département						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière d'économie, de formations et de développement des activités de pleine nature. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
Projets en amorçage						
52	Chef de projet territorial	CABB/ Tulle Agglo	0,5 ETP	12 500 €	50% d'une dépense plafonnée à 25 000 €	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
53	Chef de projet économie-emploi-formation		1 ETP	25 000 €	En amorçage; 50% d'une dépense plafonnée à 50 000€	
54	Chargé de mission thématique "Sport et activité de pleine nature"		1 ETP	25 000 €	50% d'une dépense plafonnée à 50 000€	
55	Chargé de mission thématique "Formation"		0,5 ETP	12 500 €	50% d'une dépense plafonnée à 25 000 €	
Programme LEADER						
56	Programmation LEADER contrepartie régionale	Soutiens aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales		Engagement des opérations individuelles en CP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /LEADER